

DEVENIR DES SALARIES DE PLUS DE 50 ANS APRES UNE INAPTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL DANS LE BTP

Pascale Cheval, Pierre Arrighi (ASTBTP13)

Cette étude a pour but de préciser le « profil » des salariés de plus de 50 ans (qualification, ancienneté) mis en inaptitude médicale dans le secteur du BTP (taille de l'entreprise, secteur d'activité) sur le département des Bouches du Rhône, de définir les pathologies les plus communes à l'origine de cette décision et de connaître leur situation après cette procédure (chômage, retour à l'emploi, retraite).

Ce bilan et son analyse pourrait permettre de proposer des pistes d'informations sur la procédure auprès de nos partenaires afin d'améliorer le maintien de l'emploi des seniors.

Il s'agit d'une enquête épidémiologique, rétrospective réalisée par l'envoi d'un questionnaire anonyme à l'ensemble des salariés de plus de 50 ans mis en inaptitude médicale des entreprises du BTP adhérentes à l'Association de Santé au Travail des Bouches du Rhône sur la période du 1 janvier 2004 au 31 décembre 2006. Ce questionnaire fut accompagné d'une lettre explicative et d'une enveloppe timbrée de retour au service. A leur retour, tous les items ont été saisis et traités sous le logiciel Excel.

518 questionnaires adressés, 55 retours pour adresses erronées, 230 retours remplis soit presque 50 % des questionnaires adressés et reçus par les personnes.

Sur 975 salariés mis en inaptitude médicale à leur poste durant 2 ans, 518 d'entre eux représentait des plus de 50 ans, soit 53% de la population.

Il s'agit d'homme de 55 ans , ouvrier (du manoeuvre au chef d'équipe) ayant plus de 10 ans d'ancienneté et ayant appartenu pour les 2/3 d'entre eux à des entreprises de moins de 50 salariés sans secteur d'activité émergent.

La pathologie rachidienne reste la cause principale avec peu d'écart entre les pathologies des membres ; une part importante de pathologies psychiques et cardiovasculaires apparaît.

Leur devenir reste problématique puisque à peine 6% d'entre eux ont retrouvé un emploi et dans le même secteur d'activité.

Cette enquête nous fait apparaître un certain nombre de lacunes en amont et aval de la procédure d'inaptitude médicale que nous évoquerons avec des pistes d'outils concrets à formaliser au service des Médecins du Travail, des salariés et des entreprises.
